

Affaires Culturelles

REF : DAC2016003

Signataire : TA/HR

Séance du Conseil Municipal du 23/06/2016

RAPPORTEUR : Magali CHERET

OBJET : Signature de la convention de partenariat pluriannuelle 2014 - 2017 entre la Ville d'Aubervilliers, l'Etat, le Département de la Seine Saint-Denis et le Théâtre de la Commune.

EXPOSE :

Les relations entre le Théâtre « Centre Dramatique National - La Commune » et ses trois partenaires publics (la Ville d'Aubervilliers, l'Etat et le Département de Seine-Saint-Denis) sont régies par une convention pluriannuelle qui définit les orientations stratégiques de la structure et les engagements des parties. Elle est complétée, plus spécifiquement, par une convention bilatérale entre la Ville d'Aubervilliers et le Théâtre.

Le document ici présenté donne le cadre de déploiement de l'activité du Théâtre sur le territoire, conformément aux orientations stratégiques des tutelles.

Il confirme le souhait de la Ville d'Aubervilliers et des autres parties de se donner les moyens de maintenir et de poursuivre le développement d'un Centre Dramatique National tel que défini par le décret n° 72-904 du 2 octobre 1972 relatif aux contrats de décentralisation dramatique et de l'arrêté du 23 février 1995 fixant le contrat type de décentralisation dramatique.

La Ville d'Aubervilliers, l'Etat et le Département conviennent par ailleurs de soutenir le projet artistique pour le Théâtre de Marie-José Malis, sa Directrice, pour les années 2014, 2015, 2016 et 2017. Cette convention, qui rappelle les objectifs généraux du label de CDN, précise ainsi le projet artistique et la déclinaison des objectifs sur le territoire en termes de création, d'accompagnement des artistes, de diffusion, d'actions culturelles et de fréquentation.

Il est donc proposé au Conseil Municipal d'autoriser la Maire à signer la convention de partenariat pluriannuelle 2014 -2017 entre la Ville d'Aubervilliers, l'Etat, le Département de la Seine-Saint-Denis et le Théâtre « Centre Dramatique National - La Commune ».

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

En exercice :..... 49

Présents :..... 34

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 23 juin 2016

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 23 juin, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 15 juin 2016, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Mériem DERKAOUI, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

MM. DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, Mmes VALLY Sophie, CHERET Magali, TLILI Leïla, MM. MONINO Jean-François, BENKHELOUF Boualem, KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME Akoua Marie, M. CHOUDER Fethi, Mme PEJOUX Claudine, MM CHIBAH Salah, RUER Marc. Adjoints au Maire,

MM. CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, MM. WOHLGROTH Antoine, PLEE Eric, ROZENBERG Silvère, Mme LE MOINE Sandrine, M. KADDOURI Nourredine, Mme FAGARD Alice, M. SANON Guillaume, MM. GARNIER Daniel, HAFIDI Abderrahim, Mme KHELAF Djamilia, MM. VANNIER Jean-Yves, LOGRE Benoît, Mme LENZI Ling, M. BIDAL Damien, Mme LENOURY Nadia Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués,

POUVOIRS :

M. KAMALA Kilani,	Représenté	par : Mme Mériem DERKAOUI
Mme GRARE Laurence	Représentée	par : M. DAGUET Anthony
Mme MARINO Danielle	Représentée	par : M. KARMAN Jean-Jacques
Mme NEDELEC Soizig	Représentée	par : Mme VALLY Sophie
Mme MERCADER Y PUIG	Représentée	par : M. BEAUDET Pascal
Mme MILLA Josiane	Représentée	par : Mme PEJOUX Claudine
Mme MBONDO Thérèse	Représentée	par : M. ROZENBERG Silvère
Mme REDOUANE Wassila	Représentée	par : M. CHIBAH Salah
Mme RABAH Hana	Représentée	par : M. KARROUMI Sofienne
Mme YONNET Evelyne	Représentée	par : M. LOGRE Benoît
M. AIT-BOUALI Omar	Représenté	par : M. VANNIER Jean-yves

Mme LENZI Ling représentée par M. BIDAL Damien à partir de la question n°88

Mme TLILI Laïla représentée par M. WOHLGROTH Antoine à partir de la question n°128.

Absents : Mme SIGNATE Rouguy, MM. RACHEDI Hakim, ZAIRI Rachid, Mme ALVES Presilya.

Secrétaire de séance : M. SANON Guillaume

Direction Générale de la Dynamique de la Ville / Direction des Affaires Culturelles

Affaires Culturelles

REF : DAC2016003

Signataire : TA/HR

OBJET : Signature de la convention de partenariat pluriannuelle 2014 - 2017 entre la Ville d'Aubervilliers, l'Etat, le Département de la Seine Saint-Denis et le Théâtre de la Commune.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Mme la Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le contrat de décentralisation signé le 8 juillet 2015 par la Ministre de la Culture et de la Communication et par la directrice du Centre Dramatique National pour la période du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2016, prorogeable de plein droit pour une durée d'un an jusqu'au 31 décembre 2017,

Vu le projet de convention de partenariat pluriannuelle 2014 - 2017 entre la Ville d'Aubervilliers, l'Etat, le Département de la Seine Saint-Denis et le Théâtre de la Commune,

Considérant que l'Etat, le Département de Seine-Saint-Denis et la Ville d'Aubervilliers, signataires de la présente convention, conviennent de soutenir le projet artistique et culturel pour les années 2014, 2015, 2016 et 2017, proposé par le Théâtre La Commune, objet de la présente convention,

Considérant le souhait de la Ville d'Aubervilliers de maintenir et de poursuivre le développement d'un centre dramatique national tel que défini par le décret n° 72-904 du 2 octobre 1972 relatif aux contrats de décentralisation dramatique et de l'arrêté du 23 février 1995 fixant le contrat type de décentralisation dramatique,

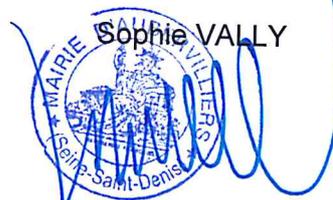
A l'unanimité.

DELIBERE :

AUTORISE la Maire à signer la convention de partenariat pluriannuelle 2014 à 2017 entre la Ville d'Aubervilliers, l'Etat, le Département de la Seine-Saint-Denis et le Théâtre La Commune, telle que celle-ci figure en annexe de la présente convention.

L'adjointe déléguée

Sophie VALLY



Reçu en préfecture le : 24/06/2016

Publié le : 24/06/2016

Certifié exécutoire le : 24/06/2016

L'adjointe déléguée
Sophie VALLY

